



Un talus nouvellement créé

# LE TALUS

## RÉALISATION

*NB : Nous ne parlons ici que de petits talus réalisables soi-même dans son jardin.*

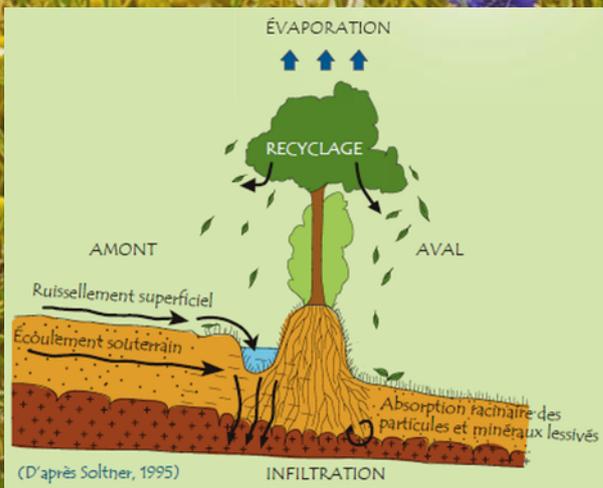
Le coeur du talus sera constitué de terre meuble tassée au fur et à mesure de la construction et contenue entre des parois de briques de terre végétalisées (herbe vivante et leurs racines) montées en quinconce. Les briques végétalisées sont prélevées dans la surface d'emprise du futur talus. Découper des briques de la largeur d'une bêche et d'une profondeur du fer de bêche (soit des cubes d'environ 20x20x20 cm), les disposer en plaçant la face végétalisée sur le côté pour constituer une pente herbeuse.

Tout comme pour une pyramide, à chaque rangée, décaler les briques de quelques cm vers l'intérieur pour créer la pente qui permet de maintenir une bonne tenue. A la fin, tasser fortement les "marches" ainsi créées pour lisser la pente. L'emprise au sol doit être calculée en fonction de la hauteur finale, en tenant compte d'une pente maximum de 45 %. Si l'inclinaison est très forte le talus sera renforcé de pierres sèches.

Sur la partie haute, installer des petits arbustes et des grandes plantes qui résistent au vent et à la sécheresse (graminées, fusain, genêt), sur la pente des plantes couvre-sol et des plantes à rhizome faciliteront la tenue dans le temps. Penser à constituer des caches et galeries de différents diamètres en montant le talus pour créer des gîtes pour la petite faune.

## L'HABITAT

Un talus est une levée de terre et de pierres délimitant en général une parcelle. Dans les régions de bocage, les talus créent un échecau de coulées végétales favorisant la continuité écologique pour de nombreuses plantes et animaux. Depuis des décennies les talus ont été arasés, en Bretagne, dans le cadre du remembrement et encore aujourd'hui sous la pression des lois européennes pour l'attribution des subventions aux agriculteurs. Partout où c'est possible, la construction de talus dans les grands jardins est donc plus que jamais préconisée pour favoriser le retour de la biodiversité locale, mais aussi pour rétablir un environnement bocager qui bénéficie à tous grâce aux multiples fonctions écologiques qu'ils exercent, coupe vent, régulation des eaux de pluie, frein à l'érosion des sols...



## CÔTÉ REGAIN

### Rôle écologique

Dans un jardin Regain, le talus n'est pas uniquement une limite du terrain, bien au contraire pour tirer parti des deux côtés du talus, très différents et complémentaires d'un point de vue écologique, il est souhaitable qu'il soit créé dans une partie du jardin avec accès facile de part et d'autre. Créer un fossé sur un des côtés (côté pente) permet de disposer de terre pour lever le talus et crée un milieu plus humide abritant une végétation et un environnement différents de l'autre côté. Le talus, en bloquant l'eau, permet à celle-ci de stagner à son pied puis de s'infiltrer lentement. Elle remontera aussi par capillarité, ce qui favorisera la vie des plantes.

Ainsi le talus bien réalisé et végétalisé, offre un habitat diversifié toute l'année et une ressource alimentaire intéressante pour toute une faune d'oiseaux (mûres, insectes), les insectes rampants (carabes) et pollinisateurs, les reptiles et les petits mammifères.

## POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.talus-bretagne.org/index.php>

